

LE 2-22

L'INAUGURATION



SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT • ANGUS

Communiqué

Inauguration du 2-22, le nouvel édifice phare du Quartier des spectacles !

Montréal, le 6 février 2012 – Fidèle à sa vocation de contribuer à la revitalisation urbaine et à l'économie sociale, la Société de développement Angus (SDA) inaugure aujourd'hui le 2-22, un nouvel édifice culturel qui a pour but de faire revivre ce secteur situé au coin des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine. Avec ses six étages hors-sol et sa superficie construite de 5 489 m² (59 089 pi²), l'immeuble abrite des organismes voués à la culture. La conception LEED-NC de l'édifice réaffirme le rôle de chef de file de la SDA en développement durable.

La SDA est actuellement active à Montréal dans le développement de deux projets majeurs, la Phase 2 du Technopôle Angus et la revitalisation du secteur Sud du boulevard Saint-Laurent. La réalisation du 2-22 constitue un apport à la revitalisation de ce secteur. « Le 2-22, c'était pour nous bien plus qu'un nouvel immeuble à notre actif; c'était avant tout un rêve, celui de faire revivre ce coin de rue qui a bercé l'imaginaire des Montréalais. Je ne peux vous dire à quel point je suis heureux d'inaugurer le 2-22 », a déclaré Christian Yaccarini, président et chef de la direction de SDA.

Merci à nos partenaires

Réalisé au coût de 20 M\$, le 2-22 a bénéficié d'une subvention de 5 M\$ dans le cadre du programme « Imaginer-Réaliser Montréal 2025 » et de la cession du terrain de la part de la Ville de Montréal. Fondation CSN, partenaire de la SDA, a investi 12 millions de dollars. SDA remercie ses partenaires, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la Ville de Montréal et Fondation CSN pour l'avoir soutenue dans la concrétisation de ce projet.

« Ce nouvel édifice répond à nos souhaits et c'est une réussite sur tous les plans ! En apportant notre soutien à la réalisation du 2-22, nous voulions par le fait même renforcer le caractère culturel du Quartier des spectacles en permettant à des organismes du milieu d'y demeurer de façon permanente. Je rappelle qu'au cours des dernières années, nous avons fait de la revitalisation de ce secteur du centre-ville l'une de nos priorités. L'achèvement du 2-22 nous rapproche de notre objectif et cette adresse deviendra un incontournable en matière d'offre culturelle, j'en suis certain », a déclaré le maire de Montréal, M. Gérald Tremblay.

« L'inauguration de l'édifice 2-22 permet de mettre en œuvre les engagements des partenaires du Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle à l'égard de la consolidation et du développement du Quartier des spectacles. En accueillant en ses murs une majorité d'organismes culturels, le 2-22 contribue à établir la vocation du Quartier des spectacles comme lieu de formation, de création, de production et de diffusion en culture. Le gouvernement du Québec est fier d'avoir investi près de 7 M\$ dans ce projet structurant », a déclaré la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et Vice-première ministre, M^{me} Line Beauchamp, au nom de la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M^{me} Christine St-Pierre.

« Le 2-22 vient confirmer l'engagement de notre gouvernement et de ses partenaires, pris lors du Rendez-vous novembre 2007-Montréal, métropole culturelle, à l'égard de la consolidation et du développement du Quartier des spectacles. Une vision est née, nous nous sommes engagés à livrer et nous avons tenu parole! Au cours de la dernière année, ce quartier a pris âme et s'est concrétisé. Le 2-22, la Maison de l'orchestre symphonique, la Maison du développement durable sont des symboles de la vitalité de ce quartier. Cet édifice du Quartier des spectacles redonne aux citoyens un accès direct à la culture, contribue au concept de Montréal métropole culturelle, et enrichit son rayonnement à l'échelle internationale », a déclaré M. Raymond Bachand, ministre des Finances, ministre du Revenu et ministre responsable de la région de Montréal.

« L'inauguration du 2-22 est l'aboutissement d'un grand projet, issu d'une vaste consultation menée auprès de l'ensemble des partenaires, qui s'arrime parfaitement aux efforts déployés par la Ville de Montréal pour revitaliser ce tronçon névralgique du boulevard Saint-Laurent et pour soutenir le développement culturel dans le Quartier des spectacles. Par sa facture architecturale, ses occupants et les services qu'il offrira aux visiteurs et aux amateurs de spectacles, le 2-22 deviendra assurément un pôle culturel majeur. En vertu de l'aide financière de 140 M\$ versée par le gouvernement du Québec pour réaliser la stratégie *Imaginer-Réaliser Montréal 2025*, le 2-22 aura un effet de levier sur le développement de plusieurs autres projets qui, à leur tour, viendront stimuler le développement économique et culturel de la métropole », a pour sa part déclaré le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, M. Laurent Lessard.

« Le projet du 2-22 illustre une fois de plus la capacité de la SDA à réaliser des projets de revitalisation ancrés dans leur milieu, socialement utiles et respectueux de l'environnement. Toutes nos félicitations à l'équipe », a déclaré Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation CSN.

Les occupants du 2-22

Conformément à l'entente développée avec la Ville de Montréal, la SDA a assuré la vocation culturelle de l'immeuble en vendant 75% de ses espaces à des organismes culturels. Le 2-22 abrite les organismes suivants : la radio communautaire francophone CIBL 101,5, LA VITRINE, ARTEXTE, VOX et le Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec (RCAAQ). Le rez-de-chaussée accueille Le St-Cyr, un restaurant de cuisine française. Le 5^{ème} étage, où se situent le bar et une terrasse extérieure, offre une vue imprenable sur la ville et sur le Quartier des spectacles.

Chaque occupant a acheté son espace en propriété divise. Plusieurs d'entre eux sont copropriétaires pour la première fois et ont obtenu leur propre financement public ou privé pour

gérer leur organisme. Les six copropriétaires ont participé à l'aménagement de leur espace selon leurs besoins spécifiques.

Un design unique signé Ædifica+Gilles Huot, Architectes

Afin que le 2-22 représente un lieu de référence et de vie culturelle hors du commun pour tous les Montréalais, SDA a fait appel à Ædifica+Gilles Huot, Architectes, des architectes québécois qui se distinguent par leur capacité d'intégrer dans leur gamme de services, une expertise reconnue dans les domaines de l'architecture, du design d'environnements commerciaux, de l'aménagement de bureau et du développement durable. Comme en témoignent leurs réalisations architecturales, dont le Palais des congrès, la Maison symphonique et le Locoshop Angus, le design est un puissant vecteur identitaire permettant l'expression des valeurs de l'entreprise.

À propos de Fondation CSN

Fondation CSN, partenaire financier de la SDA, investit auprès des PME québécoises afin de contribuer au maintien et à la création d'emplois au Québec, dans une perspective de développement durable. Il gère un actif de 875 millions de dollars provenant de l'épargne-retraite recueillie auprès de plus de 110 000 actionnaires. Il est le partenaire financier d'une centaine d'entreprises et de fonds partenaires ou spécialisés de tous les secteurs d'activité ainsi que de l'économie sociale. www.fondation.com

À propos de la SDA

Fondée en 1995, la Société de développement Angus (SDA) est une entreprise d'économie sociale qui mène des projets de revitalisation urbaine et autres projets immobiliers ayant des retombées significatives pour la communauté, notamment dans le secteur culturel. Outre le Technopôle Angus, avec plus de 2000 travailleurs et 53 entreprises, et le 2-22, ses réalisations et projets sont : La Licorne et Excentris à Montréal; Le Diamant et un projet de cinéma à Québec.

-30-

Source :

Des Lauriers Communications

Sylvie Deslauriers

514 824-0670

cinecom@ca.inter.net

FONDATION
CSN POUR LA COOPÉRATION
ET L'EMPLOI

Montréal 

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec 

Finances
Québec 

Affaires municipales,
Régions et Occupation
du territoire
Québec 